



"Pause Café"



Éditorial.

« Continuité et renouveau »

Notre prochain rendez-vous du : 14/06 2012

« L'égalité est-elle possible ? »

Orangerie du Château de la Forêt - 19h 45

Notre dernier Café-Philo du 12 avril 2012

« La politique... avec ou sans morale? »

Bienvenue à nos nouveaux adhérents.

Nicole, Bernadette, Nadine et Michel nous ont rejoints.

Dans la lumière

« Montesquieu »

« Edgar Morin »

Nos amis nous

signalent

Associations

Arts et Liens

Planning de leurs « B' Arts des Sciences »

Lectures.

Socrate, Jésus, Bouddha

Frédéric Lenoir. Livre de Poche 2011

Les raisins de la colère

John Steinbeck. Folio 2011

La foi d'un incroyant

Francis Jeanson.

Seuil, collection Points 1992.

Des gens très bien

Alexandre Jardin. Prix des lecteurs. Livre de Poche 2012

L'ombre du vent.

Carlos Ruiz Zafón. Livre de Poche 2010



Éditorial

« Continuité et renouveau »

Les cafés - philo de Livry-Gargan poursuivent leur parcours dans la continuité ... et le renouveau.

Rose-Marie Chevalier qui a présidé durant cinq années à leur bon déroulement, ayant passé le relais, nous la remercions pour son action qui a fait de ces rencontres des lieux d'échange et de réflexion pour un public de tous niveaux et de tous horizons.

Notre équipe poursuivra avec enthousiasme les objectifs de notre association : en s'appuyant sur les apports de la philosophie, permettre un accès à la connaissance pour tous et la libre expression de chacun dans la convivialité.

Vous découvrez par cette newsletter une nouvelle maquette, avec diverses infos et une synthèse de notre café philo du 12 avril dernier : « *La politique... avec ou sans morale* » dont la problématique se trouve condensée dans cette citation d'André Malraux : « *on ne fait pas de la politique avec de la morale, mais on n'en fait pas davantage sans* » (La Condition Humaine).

Nous vous encourageons à apporter votre contribution en nous proposant des thèmes de réflexion, mais aussi en nous signalant des ouvrages qui peuvent faire progresser la réflexion de chacun sur divers sujets, ou toute info culturelle qui pourrait intéresser les lecteurs (mail à : agir.reliance.livry@gmail.com).

A bientôt

Isabelle Garcin-Guilbert, Présidente Agir Reliance

et l'équipe du Bureau : André Gagnerault, Martha Guez, Georges Guilbert, Annie Gagnerault.



Notre prochain rendez-vous du: 14/06/2012

« L'égalité est-elle possible ? »

Que recouvre ce concept d'égalité qui a émergé au 18ème siècle, à l'époque de la philosophie des Lumières ? Semblables essentiellement par leur nature, les hommes ne sont pas tous identiques. Malgré ces différences, peut-on prétendre atteindre l'idéal d'égalité, principe fondateur des démocraties modernes ? Orangerie du Château de la Forêt - 19h 45.



Notre dernier café-philo du 12 avril 2012

« La politique... avec ou sans morale? »

Entourés des belles peintures, œuvres de nos amis artistes Livryens, ce sont plus de 30 participants réactifs qui ont débattu autour du sujet proposé.

Notre présidente a lancé le débat, en citant André Malraux « *on ne fait pas de la politique avec de la morale, mais il ne peut y avoir de politique sans morale* » et Daniel Ramirez a apporté des éclairages sur les différents thèmes, à partir des interventions des participants et des approches de Jean-Jacques Rousseau, Emmanuel Kant, Benjamin Constant, Machiavel, Carl Schmitt, Thomas Hobbes entre autres.

Visites.

Domaine de Georges Sand.

36400 Nobant-Vic.

02.54.31.06.04

Dans cette belle maison bourgeoise de la fin du XVIIIème siècle, George Sand écrit la majeure partie de son œuvre, et où y sont conservés les mobiliers et les objets dans lesquels l'écrivain vécut et reçut nombres d'hommes illustres.



Maison de Martin Nadaud

Tél. : 05 55 64 25 15

E-mail :

contact@lamartineche.com

« Quant le bâtiment va, tout va ! » Vous connaissez sans doute cette fameuse phrase mais savez-vous qu'elle a été prononcée à la tribune de la Chambre des Députés le 7 mai 1850 par le plus célèbre des maçons creusois : Martin Nadaud alors député de la Creuse. La Martinèche vous ouvre ses portes pour vous faire découvrir le parcours hors du commun, d'un homme devenu élu du peuple,



Spectacles.

Chapiteau Cléchy sous Bois.

Nos amis de « La Fontaine aux Images » nous proposent:

1er juin, 19h : Les Merles Moqueurs (repas suivi d'un concert)

Ils vous invitent à découvrir un auteur - compositeur - interprète de chanson française à textes

9 juin, 20h30 : Scoliose (concert)

Tordant, désopilant, ce trio propose du café-théâtre musical abordant divers styles.

16 juin, 20h 30 : Le P'tit Commerce

1er thème : Doit-on tolérer que certains responsables politiques malhonnêtes ne soient pas sanctionnés

Tous les citoyens sont soumis à la loi et doivent la respecter.

La justice doit faire son travail et le fait, voir le nombre de jugements concernant des politiques.

Pour que la justice soit saisie, il faut qu'il y ait une plainte déposée.

Se pose la question de la durée de l'inéligibilité après une condamnation.

Il ne faut pas céder à la dérive inverse selon laquelle « les politiques sont tous pourris ».



2e thème : Quelle différence entre éthique et morale ?

Les termes « éthique » (racine grecque) et « morale » (racine latine), ont des sens proches :

En philosophie,

la morale est la théorie des fins des actions des hommes.

L'éthique est l'étude des fondements de la morale, et la réflexion sur le bien et le mal.

En théorie sociale,

La morale est l'ensemble des normes admises par une société, dans une période et un espace délimité.

L'éthique est la recherche de la définition des limites à appliquer aux actions humaines : Science, environnement, avortement, droits des faibles, raison d'Etat, etc...

3e thème : l'Homme est-il naturellement moral ou immoral ?

Deux conceptions sont issues des œuvres de deux philosophes, dont le sens peut être exposé ainsi : Thomas Hobbes : l'homme est naturellement porté par le désir de dominer et surpasser les autres, et seule la crainte d'un Etat fort et répressif peut le contenir dans les limites de la loi. Et aussi l'homme vaut le prix qu'un autre est disposé à payer pour disposer de son pouvoir. Jean Jacques Rousseau : l'homme est bon et paisible et a des besoins simples par nature, mais la société le pervertit, car elle excite des passions qui conduisent à la recherche du pouvoir qui n'est souvent qu'une illusion du bonheur. Si les enfants par un enseignement doux et constant connaissent les lois, adultes ils les respecteront sans contrainte.

4e thème : la politique doit-elle s'appuyer sur la morale ?

Machiavel : dans ses écrits, il ne dit pas quelle morale appliquer, mais que la politique est la science du gouvernement et de la conduite du peuple dans le but de conquérir et garder le pouvoir.

Machiavel prétend que pour réussir à s'imposer les politiciens peuvent négliger certaines valeurs, en ce sens leur morale serait essentiellement un opportunisme. Donc selon *Le Prince*, la politique qui n'est que la gestion d'intérêts ou d'ambitions qui s'entrechoquent, ne saurait être morale.

Dans le monde, existent plusieurs systèmes politiques, avec des combinaisons diverses, dont :

Démocratie où le « pouvoir politique » consiste pour les élus, à faire le bien du peuple en se mettant d'accord avec lui sur ce qu'est le bien commun. La séparation des pouvoirs et les libertés sont effectives.

Monarchie ou théocratie où « le pouvoir politique » est investi pour faire le bien en affirmant, le plus souvent, être inspiré par Dieu.

Tyrannie où un seul homme (ou femme), ou un seul groupe, détient tous les pouvoirs et gouverne par la terreur, la force et la suppression des libertés, ce qui conduit inévitablement à bafouer le bien commun.

5e thème : la morale de la sphère politique est-elle la même que celle de l'individu ?

D'après Emmanuel Kant, la politique est du domaine de la raison pratique, alors que pouvons nous faire ?

- « tout principe d'action doit pouvoir être érigé en maxime universelle, et le progrès de l'homme passe par la vertu individuelle, et la liberté sociale par une constitution politique ».

La morale est du domaine de la raison pure, alors que pouvons nous connaître ?

Morale utilitaire, exemple : produire avec le nucléaire donne une puissance à un Etat. Morale supérieure, l'intérêt de l'espèce prime sur le sort des individus, exemple : risque de catastrophe et de contamination nucléaire.

Poussez la porte de leur boutique, les quatre compères vous emmènent dans leur bric à brac de refrains entraînants, rires et grincements de dents qui vous ragaillardissent

Musées.

Musée des Arts Premiers

Par la richesse de ses collections, ce remarquable endroit nous fait revivre les rituels lointains sur tous les continents de part le temps et l'espace. Ce voyage est abordable (8,5 €) avec la possibilité de restauration et l'accès à des conférences gratuites.

37 Quai Branly, 75007 Paris.

Tel : 01 56 61 70 00.

mardi, mercredi et dimanche de 11h à 19h et jeudi, vendredi et samedi de 11h à 21h.



Maison de « Jour de Fête ».

Place du Marché.

36160 Sainte-Sévère-sur Indre.

02.54.30.21.78

contact@maisondejourdefete.com

www.maisondejourdefete.com

En 1947, Jacques Tati vient tourner dans ce petit village du centre de la France son célèbre film burlesque. La Maison Musée retrace avec bonheur ce voyage dans le temps de nos proches ancêtres.



6^e thème : le Président élu par la majorité doit-il imposer sa vision du bien et du mal, et sa morale ?

Le Président est celui de tous les habitants d'un pays, y compris des étrangers résidant sur ce sol. Il doit faire coïncider plusieurs courants de pensée pour respecter les buts d'égalité, de justice et de solidarité qui sont ceux partagés par l'ensemble de la population. La politique ne fige pas pour toujours les règles définissant le bien et le mal, exemples : la peine de mort, la censure, le port de voile, etc... Tantôt ce sont les dirigeants qui font évoluer les mœurs et les lois, tantôt ce sont les citoyens qui font pression pour faire changer la loi en fonction de nouveaux critères moraux.

7^e débat : le Président de la République doit-il être jugé pendant son mandat ?

En France, marquée par l'héritage du souverain royal, la fonction présidentielle a, jusqu'à présent, un caractère sacré. Si à l'avenir un juge peut destituer le Président, le pouvoir suprême sera transféré au juge, et le Président perdra son pouvoir, exemples : la Cour Suprême des Etats Unis, et en Allemagne. Se pose aussi le problème du vote de lois scélérates envers la morale, exemple : lois raciales ; dans ce cas il semble nécessaire que les citoyens puissent se grouper pour demander un référendum ou une action en justice pour violation de la Constitution.

8^e thème : les politiques et la difficulté de soumettre au débat dans la société des décisions difficiles.

Dans le cas où il y a un choix à faire par les dirigeants politiques, sur une décision qui engage soit dans une voie Y, soit dans une voie Z, et dont les conséquences sont graves pour la société et son avenir, exemples :

- Décision d'entrer en guerre, doit il y avoir : un référendum ? un vote du Parlement ? une décision du Président ?
- L'Etat ne consulte ni le Parlement, ni les citoyens pour réaliser la production et surtout la vente d'armes,
- Les politiques extensives du logement pour tous et de construction d'autoroutes et de d'hypermarchés entraînent le bétonnage et la perte de terres pour l'agriculture et la biodiversité est menacée,
- etc...

La tendance actuelle des citoyens est à la demande de transparence sur la vie personnelle des dirigeants, alors que les décisions de politiques publiques, engagent l'avenir pourtant plus lourdement. La conformité de leurs intérêts particuliers avec l'intérêt général bien compris du pays, constitue le vrai sujet du débat.

En conclusion, les échanges de points de vue nombreux, et les analyses de Daniel Ramirez, se sont orientés entre deux pôles :

- La morale.
- La philosophie morale aborde, avec la seule autorité de la raison, la question de la finalité de l'action humaine, et cherche à éclairer les choix pratiques « du politique », et en particulier la prise de décision des responsables politiques.
- La politique.
- Dans un régime démocratique, les politiques sont soumis à des lois qui sanctionnent tout délit par une action en justice.
- La politique est concernée par la morale, qui n'est pas celle des hommes de pouvoir en tant qu'individus, mais la morale appliquée aux décisions politiques qu'ils prennent.

En résumé, les décisions et les positions politiques doivent être les plus proches possible de l'intérêt général en appliquant une morale qui soit commune à tous, celle-ci étant définie par les citoyens, à travers les élections, la liberté d'opinion et de la presse, et la séparation des pouvoirs.



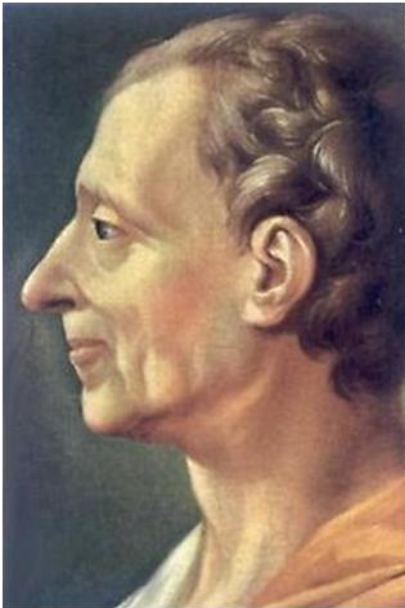
Bienvenu à nos nouveaux adhérents

Nous avons eu le plaisir d'enregistrer quatre nouveaux adhérents en la personne de Nicole, Bernadette, Nadine et Michel que nous sommes très heureux d'accueillir dans la famille d'AGIR...RELIANCE. En cette occasion nous pensons que vos amis et relations peuvent-être intéressés par nos Cafés-Philo, et c'est avec un grand plaisir que nous les recevrons. Par ailleurs, nous vous rappelons que cette association est avant tout la vôtre et que toute initiative qu'il vous semblerait utile de prendre sera examinée avec beaucoup d'attention par notre Bureau, n'hésitez donc pas à nous en parler. Nous formulons des vœux pour que cette démarche soit aussi l'occasion pour chacun de nous proposer des thèmes de réflexion pour nos futurs Cafés-Philo. Enfin, comme toute association, nous vivons de subventions et des cotisations de nos membres, c'est pourquoi nous sommes constamment à la recherche de sponsors pour soutenir notre démarche. Là aussi, si vous pensez que votre tissu relationnel est susceptible de nous aider en la matière, nous vous demandons de nous en parler. Merci à tous.



Dans la lumière

Montesquieu



Charles-Louis de Secondat, baron de La Brède et de Montesquieu, connu sous le nom de Montesquieu, né le 18 janvier 1689 à La Brède (Guyenne, à côté de Bordeaux), mort le 10 février 1755 à Paris, est un moraliste et surtout un penseur politique, précurseur de la sociologie, philosophe et écrivain français des Lumières

Elaborée par Locke (1632-1704) et Montesquieu (1689-1755), la théorie de la séparation des pouvoirs vise à séparer les différentes fonctions de l'Etat, afin de limiter l'arbitraire et d'empêcher les abus liés à l'exercice de missions souveraines. Si cette théorie est souvent invoquée dans les régimes démocratiques, elle a été plus ou moins rigoureusement mise en pratique. La France a, pour sa part, développé sa propre conception de la séparation des pouvoirs, fondée sur la limitation des attributions de l'autorité judiciaire à l'égard de la puissance publique.

Montesquieu prévoit la « *distribution des pouvoirs* » au chapitre 5 de *De l'esprit des lois*. Montesquieu distingue trois pouvoirs : la « *puissance législative* », la « *puissance judiciaire des choses qui dépendent du droit des gens* », chargée particulièrement des affaires étrangères et de la défense, et la « *puissance exécutive de celles qui dépendent du droit civil* », qui correspondent respectivement à ce que l'on nomme aujourd'hui le pouvoir législatif, judiciaire et exécutif. Ceux-ci devraient être séparés et dépendants les uns des autres afin que l'influence de l'un des pouvoirs ne prenne pas l'ascendant sur les deux autres. Ainsi, Montesquieu est l'un des penseurs ayant inspiré le principe de séparation des pouvoirs, aujourd'hui encore

considéré comme un élément essentiel des gouvernements républicains et démocratiques. Cette conception était radicale en ce qu'elle contestait la structure en trois États de la monarchie française: le clergé, l'aristocratie et le peuple, représentés au sein des États généraux, effaçant ainsi le dernier vestige du féodalisme.

Montesquieu ne s'accommode pas de l'idée d'esclavage. Il décide donc de ridiculiser les esclavagistes dans le chapitre 5 du livre XV *De l'esprit des lois* : « *Si j'avais à soutenir le droit que nous avons eu de rendre les nègres esclaves, voici ce que je dirais* ». Suit alors une liste d'arguments caricaturaux dont le grinçant « *si nous les supposons des hommes, on commencerait à croire que nous ne sommes pas nous-mêmes chrétiens* », précurseur du « Pangloss » de *Candide*.

Edgar Morin

Edgard Morin et ses philosophes. « *Je ne suis pas un philosophe mais plutôt un penseur* » a déclaré Edgar Morin en présentant son livre, « *Mes philosophes* », le 28 novembre dernier au Forum (Paris 6^{ème}). Citant les nombreux auteurs qui ont marqué son parcours humaniste et spirituel, Dostoïewski, Proust, Anatole France, Héraclite, Kant, Hegel, Rousseau, Nietzsche, Paul Valéry... il affirme comme Pascal : « *travailler à bien penser est notre dignité* ».

Privé de sa mère décédée lorsqu'il avait 10 ans et « *n'ayant pas de système de vérité au départ et sans religion, sinon celle de la fraternité* », il a construit sa pensée en cheminant parmi celle de ces maîtres et connu des moments mystiques à travers les émotions, l'amour, la nature. Ainsi se reconnaît-il dans la mystique de Spinoza « *qui a éliminé Dieu pour le mettre dans la nature* ». Mais aussi dans celle du Bouddhisme, « *éthique de la compassion qui éveille à la souffrance humaine et animale* », celle du christianisme, « *qui incite au pardon et à l'amour du prochain* » et dans la prière musulmane « *qui fait louange à la clémence et à la miséricorde* ». Evoquant ses origines juives, il souligne son attirance pour des penseurs « *post-marannes* » héritiers de la culture juive (maranes = juifs convertis de force au christianisme pendant l'inquisition), comme Spinoza, Montaigne, Shakespeare, Marx, Proust, Freud....



« *Il faut vivre poétiquement* » comme Breton et Aragon, conclut-il, « *et aussi avec la philosophie qui ne doit pas vivre en vase clos mais penser les questions fondamentales en s'ouvrant à toutes les disciplines* »,



Nos amis nous signalent

Associations

Arts et Liens. Contact : Didier Labille labilled@free.fr 01 43 02 43 70 / 06 27 83 95 69

Quand	Thèmes	Intervenants	Lieux
Samedi 15 septembre Dès 15 heures	Chansons du temps où Livry devenait Livry-Gargan.	Jean Bosetti et la Chansonnette	Château de la forêt
Samedi 13 octobre De 17 à 19 heures	La condition des femmes en Ile-de- à la Belle Epoque.	Jacqueline Puteaux	Château de la forêt
Samedi 10 novembre De 17 à 19 heures	La Belle Epoque en chansons.	Jean Bosetti	Château de la forêt
Samedi 17 Novembre De 17 à 19 heures	Calendrier Maya et 21 décembre 2012 : la fin d'un monde.	Elise Ferran	Médiathèque René Cassin (Salle Albert Derrien)
Samedi 15 Décembre De 17 à 19 heures	Les cadrans solaires.	Géard Oudenot	Médiathèque René Cassin (Salle Albert Derrien)

PLANNING.

Dîner prévu (pour les volontaires) après chaque conférence au restaurant franco indien
20 rue Eugène Massé
93190 LIVRY-GARGAN

AGIR...
RELIANCE
c'est vous...

Bulletin d'adhésion 2011-2012.

Membre actif: 10 €

Membre bienfaiteur:.....€



Règlement: par chèque ou en espèces . Date.....2012.

Bulletin à renvoyer au siège: 51 avenue d 'Orléans. 93190 Livry-Gargan.

agir.reliance.livry@gmail.com

Nom :Prénom :

Adresse :
.....

Téléphone :Portable :

Courriel :Profession :

A noter : vos coordonnées ne seront utilisées que dans le cadre stricte de notre association, sur simple demande, vous pouvez vous désabonner à tous moment à cette Newsletter.